

**Commission** : Discipline  
**Date** : 14 septembre 2023

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	09 09 23	ES CHAMPNIERS	7 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 09 23	41€
D2	09 09 23	ES FLEAC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 09 23	41€
D3	09 09 23	FC ROUILLAC	6 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 09 23	41€
D3	09 09 23	ENT. SEVERIN PALLUAUD	7 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 09 23	96€
D3	09 09 23	AS CHAZELLES	7 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	11 09 23	41€
D4	10 09 23	GSPF GOND PONTOUVRE	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	15 09 23	A décider ultérieurement

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire : Marcel BUISSON**